

## Quand un véhicule culturel stoppe

Paul-François Sylvestre

Number 47, June 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42977ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Les Éditions l'Interligne

**ISSN**

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this document**

Sylvestre, P.-F. (1988). Quand un véhicule culturel stoppe. *Liaison*, (47), 3-3.

# Liaison

**Liaison** est une revue d'information, d'opinion et de création artistiques où se définit et s'exprime la culture franco-ontarienne en évolution. **Liaison** est produit par les Éditions L'Interligne et est membre adhérent de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois.

**Abonnements** : 5 numéros (1 an) pour 15 \$ ou 10 numéros (2 ans) pour 25 \$. Tarifs institutionnels et de groupe sur demande.

## LIAISON

C.P. 358, Succursale A  
Ottawa (Ontario)  
K1N 8V3  
(613) 236-3133

222 est, rue Laurier,  
Ottawa (Ontario)  
K1N 6P2

## Conseil d'administration

Richard Casavant, président  
France Beaugard, secrétaire  
Gaston Bouliane  
Agathe Camiré  
Raymond Chartrand  
Michelle de Courville Nicol  
Marcel Gingras  
Jean-Luc Lavigne  
Chantal Richer

## Comité de rédaction

Brigitte Beaulne  
Hédi Bouraoui  
Monique LaFrance  
Marie-Jeanne Musiol  
François Paré  
Paul-François Sylvestre

## Rédacteur en chef

Paul-François Sylvestre

## Correspondants

Martine Jacquot (Nouvelle-Écosse)  
Denise Paquette (Nouveau-Brunswick)  
Robert Perreault (Nouvelle-Angleterre)

## Secrétaire administrative

Rachel Carrière

## Commis de bureau

Richard Dolbec

LIAISON est photocomposée chez Aubur et associés d'Ottawa.

Les textes publiés dans LIAISON sont entièrement assumés par l'auteur et n'engagent en rien la rédaction.

Les textes de création littéraire et les dessins publiés dans LIAISON appartiennent à l'auteur ou à l'artiste. Il est interdit de les reproduire, sous quelque forme que ce soit, sans la permission de l'auteur ou de l'artiste. Tous droits de reproduction et de traduction réservés. Il est interdit de reproduire et/ou de traduire quelque texte ou œuvre artistique sans autorisation de la revue LIAISON.

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des Arts de l'Ontario et le Secrétariat d'État du Canada pour leur aide financière continue. Nous remercions aussi la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton ainsi que le ministère des Affaires civiles et culturelles de l'Ontario pour leur appui financier.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale, ISSN 0227-227X.  
Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 4962.

# Éditorial

## Quand un véhicule culturel stoppe

Comme cela est devenu une habitude depuis cinq ou six ans, j'ai passé les derniers jours de mars au Salon du livre de l'Outaouais, entre la revue *Liaison* et les plus récentes parutions de *Prise de Parole*. Ce rendez-vous, que je qualifie d'événement littéraire par excellence pour l'Ontario français (même s'il a lieu à deux pas de la frontière), ne m'a pas emballé en ce printemps de 1988. Pourtant, les dirigeants avaient retenu ma suggestion de nommer un président du jour franco-ontarien (ils ont choisi Patrice Desbiens), le tirage du dixième anniversaire de la revue se tenait lors du Salon, j'avais même deux nouveaux ouvrages à signer séance tenante. Que pouvais-je demander de plus? Que pouvait-il me manquer? Il me manquait le plus important, le public ontariois.

Pourquoi ne s'est-il pas pointé en aussi grand nombre que par les années passées? Pourquoi mes lecteurs et lectrices ne sont-ils pas passés au salon cette année? Le public franco-ontarien serait-il devenu blasé? La réponse ou une partie de la réponse est bien simple.

*Le Droit* a cessé de paraître le 20 février (peut-être a-t-il repris au moment où vous lisez ces lignes). Seul quotidien de l'Ontario français, fondé le 27 mars 1913, *Le Droit* n'a pas célébré son 75<sup>e</sup> anniversaire, comme prévu, lors du Salon du livre. Pire encore, il n'y a pas eu autant de Franco-Ontariens et de Franco-Ontariennes au courant de la fête annuelle du livre. Contrairement aux gens de l'Outaouais québécois, qui peuvent compter sur les journaux de quartier et sur un hebdomadaire régional pour les renseigner, les gens d'Ottawa-Carleton disposent du seul quotidien de la rue Rideau. Celui-ci temporairement disparu, ils se sont retrouvés dans un vacuum. Il y a la radio, bien sûr, mais elle ne

distribue pas un programme détaillé, elle passe vite et ne laisse pas ses grandes pages ouvertes sur la table de cuisine, en guise d'invitation.

J'ai rencontré Pierre de Blois au lancement du livre de Jean-Louis Gagnon et il m'a dit : J'avais complètement oublié le Salon; heureusement qu'on me l'a rappelé. Si le président du Festival franco-ontarien n'est pas au courant, croyez-vous que Monsieur/Madame-tout-le-monde-qui-lit le soit davantage? Tenez, votre humble rédacteur (et écrivain branché sur ce genre de choses) ne savait pas que Jean-Louis Gagnon et Antonine Maillet étaient eux aussi président du jour, tout comme Patrice. Pourquoi? Parce que *Le Droit* n'était pas là pour me l'apprendre.

On peut se passer d'une fête, même pour souligner un 75<sup>e</sup> anniversaire. Mais on ne saurait se passer d'un organe d'information. Notre épanouissement culturel en dépend.

On a souvent critiqué *Le Droit*, le taxant d'être trop Outaouais québécois et pas assez Est ontarien. J'ai moi-même reproché au quotidien d'Ottawa de ne pas porter un plus grand intérêt aux écrivains franco-ontariens. Cette critique, ce reproche, demeurent toujours. Il reste aussi que *Le Droit* nous manque, avec ses qualités comme ses défauts. On veut les premières et on corrigera bien les secondes.

Le directeur-rédacteur,



Paul-François Sylvestre